

Allez de l'avant en toute sérénité

NOS POINTS FORTS

- 17 années d'expérience de ses dirigeants assurent à **ufer** un professionnalisme reconnu
- Performance car notre rémunération est liée aux résultats
- Respect du cadre réglementaire (décret n°96-1112 du 18/12/1996)
- Un interlocuteur unique et privilégié dédié à votre entreprise
- Souplesse d'utilisation pour la transmission de vos dossiers
- Flexibilité qui permet d'adapter notre traitement en fonction du type et du montant des créances
- Informations concrètes en temps réel via notre extranet
- Maîtrise des procédures judiciaires
- Réseau International de correspondants qui nous permet d'intervenir partout dans le monde
- Formation de vos collaborateurs au métier du crédit clients

DE NOMBREUX PARTENAIRES NOUS FONT CONFIANCE

LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES - OPTIQUE - ÉDITION PRESSE - BUREAUTIQUE - INFORMATIQUE
VPC - TRANSPORT - AUTOMOBILE - CHR - IMMOBILIER - ASSURANCE CRÉDIT.

ufer  **Union Financière**
Enquête et Recouvrement
Allez de l'avant en toute sérénité

RCP* 610 000 €

www.ufer.fr
contact@ufer.fr

Siège Social : Immeuble Villa Justice - 10, rue de la Justice 75020 PARIS
Tél. 01 44 16 87 50 - Fax. 01 44 16 04 27

Union Financière Enquête et Recouvrement, **ufer** exerce son activité conformément au décret n° 96-1112 du 18 Décembre 1996.

* Contrat d'Assurance garantissant contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle - RCP souscrite chez Axa assurances.

Compte exclusivement affecté à la réception des fonds pour le compte des clients.

SARL au Capital de 50 000€ - SIREN B 488 583 600 - RCS PARIS - NAF 8291 Z



**Attention à l'engrenage
de l'impayé !**

RENSEIGNEMENTS & INVESTIGATIONS

GESTION DE FACTURES

FORMATION

RECouvreMENT DES IMPAYES

Allez de l'avant en toute sérénité

1 RENSEIGNEMENTS & INVESTIGATIONS



Le recoupement de toutes ces informations permet de faciliter la mise en œuvre du recouvrement.

- Enquête de solvabilité
- Localisation d'adresse
- Recherche d'employeur
- Recherche de domiciliation bancaire
- Recherche d'actifs
- Identification des réels dirigeants
- Etat des privilèges et des nantissements

2 GESTION DE FACTURES

Externalisation du pôle administratif par courrier et téléphonie assistée par ordinateur

Nous intervenons avant échéance, à échéance ou après échéance en votre nom ou au nom de ufer par :

- campagnes de relances téléphoniques.
- campagnes de relances courriers.

Cette prestation permet :

- d'éviter la logistique de l'expédition du courrier.
- de vous assister en cas de surcharge d'activité.
- de faire arriver les règlements directement dans votre entreprise.
- de prévenir les retards de paiement.
- de détecter les litiges tout en préservant vos liens commerciaux.

D'autres utilisations sont possibles :

- qualification de fichiers.
- étude de satisfaction de clientèle.

Cette prestation est conseillée pour de gros volumes.



3 FORMATION / CONSEIL

Nos chargés de formation vous font partager leur expérience du poste clients pour :

- Former vos collaborateurs aux techniques de recouvrement et de gestion du poste clients.
- Auditer votre circuit de recouvrement interne.

4 RECOUVREMENT DES IMPAYÉS [FRANCE - EUROPE - MONDE]

INTÉGRAL prend en charge votre impayé de A à Z :

1ère PÉRIODE : ACTION PRÉ-JUDICIAIRE

- Pressions répétées et progressives sur le débiteur par courrier, téléphone et fax.

2ème PÉRIODE : VISITE ET PROCÉDURE JUDICIAIRE

- Interventions de proximité de nos négociateurs terrain.
- Encaissement ou solution de déblocage amiable.
- Rapport détaillé sur l'opportunité et la légitimité d'engager la procédure judiciaire.
- Procédure engagée uniquement avec l'accord du client.



Selon le type de créances et l'urgence, d'autres prestations sont proposées :



PRÉ-ASSURÉ

- Destinée aux sociétés bénéficiant d'une assurance crédit ou d'un factor.
- ufer intervient en amont de la déclaration de sinistre.
- Cette prestation vous permet de déclarer moins de sinistres, d'obtenir une meilleure indemnisation et de réduire le montant de votre prime d'assurance crédit.
- En dernier recours, si votre débiteur "assuré" ne s'exécute pas, votre assureur prend le relais et vous indemnise.

JUDICIAIRE

- ufer engage la procédure judiciaire sans intervention amiable préalable.
- Diagnostic au regard de la qualité juridique du dossier et de la solvabilité du débiteur.
- Proposition sur le type de procédure à engager : assignation, référé-provision, saisies, nantissement, opposition vente de fonds de commerce...
- Réseau de plus de 280 huissiers et avocats spécialistes du droit des affaires.

TRANSPARENCE DE L'INFORMATION :

- Compte rendu à chaque événement et suivi des règlements sur www.ufer.fr
- État d'avancement périodique de vos dossiers et statistiques d'efficacité.
- Avis d'encaissement transmis dès réception d'un règlement.
- Un interlocuteur privilégié, véritable interface avec vos équipes.

Toute autre prestation
à la demande et sur devis

INTERROGEZ NOTRE SERVICE RELATION CLIENTS
Au numéro unique 01.44.16.87.50